



AGENTS DE SNCF RÉSEAU ZP NEN

RÉSONANCES

LE TRIBUNAL DE BOBIGNY DONNE UNE SECONDE FOIS RAISON AUX ÉLUS!

Le 20 Novembre dernier, le tribunal de Bobigny a enfin rendu sa décision.

Constatant que le dossier de consultation présenté en CSE était une coquille vide !!!

Le projet RÉSONANCES a été déployé partout en France depuis le 8 Juillet... partout, sauf sur la ZP NEN.

En effet, une première décision avait ordonné la suspension de la mise en œuvre du projet Résonances sur la ZP NEN, en attendant le jugement final de la procédure accélérée au fond.

Cette seconde décision impose à la Direction de transmettre au CSE, les éléments suivants sous 15 jours :

- L'analyse des risques professionnels (période de transition et future),
- Les fiches de postes actuelles et futures,
- Les effectifs actuels et futurs par établissement,
- La liste des postes supprimés, modifiés, créés,
- La phase 3 du projet précisant l'ensemble des moyens et modalités de fonctionnement de la nouvelle organisation et gouvernance entre les mailles nationales, interrégionales et régionales,
- La présentation précise de la phase de transition, les mesures d'accompagnement et les mesures de prévention des risques,

À l'issue de cette transmission, la Direction devra organiser une nouvelle consultation du CSE, qui devrait intervenir avant les fêtes de fin d'année.

Le projet pourrait enfin être déployé tout début 2026.







Les élus UNSA ne peuvent que regretter d'avoir eu recours à deux procédures judiciaires pour que la Direction remette enfin aux élus TOUS les éléments nécessaires à la consultation du CSE. Cette décision met en lumière la vision purement technocratique du changement. Les élus ont été, restent et resteront vigilants sur les éléments que fournira la ZP NEN.



UNSA-Ferroviaire

6, rue du Faubourg Montmartre – 75009 parisfederation@unsa-ferroviaire.org